Document generated on 07/19/2025 2:55 a.m.

Relations

Guatemala : Go à la corruption !

Eliane Hauri and Marie-Dominik Langlois

Number 805, November–December 2019

URI: https://id.erudit.org/iderudit/92002ac

See table of contents

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)
1929-3097 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Hauri, E. & Langlois, M.-D. (2019). Guatemala : Go à la corruption ! *Relations*, (805), 7–8.

Tous droits réservés © Relations, 2019

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

auprès des syndicats et des milliers de dépliants ont été distribués pour informer la population québécoise, notamment lors des représentations de la pièce de théâtre *J'aime Hydro*.

L'expérience de la campagne menée par la Coalition BDS-Québec vaut pour toutes les entreprises québécoises tentées d'aller « brasser des affaires » en Israël. Un travail de vigilance s'impose et des démarches se poursuivront auprès d'Hydro-Québec, car la société d'État ne peut continuer d'encenser les exploits technologiques d'Israël sans dire un mot sur ses agressions envers le peuple palestinien et ses violations systématiques du droit international. La « sécurité » des personnes clientes d'Hydro-Québec ne peut s'obtenir au prix d'une entente faisant fi de l'insécurité criminelle imposée au peuple palestinien par Israël et ses institutions. Cela contribue à blanchir les crimes d'Israël. La vigilance et la mobilisation citoyennes s'imposent.

1. L'entente se trouve sur le site Web de la Coalition à <bdsquebec.ca>.

GUATEMALA : GO À LA CORRUPTION!

L'élection d'un nouveau président conservateur ne présage rien de bon pour le pays dans le contexte du départ de la mission anti-corruption conjointe avec l'ONU.

Eliane Hauri et Marie-Dominik Langlois

Les auteures sont respectivement ex-présidente de l'Association KM207 Guatemala-Suisse et doctorante en sociologie à l'Université d'Ottawa

Les élections présidentielles du mois d'août dernier au Guatemala ont permis au conservateur Alejandro Giammettei de prendre le pouvoir avec 57,9 % des suffrages. Le chirurgien de formation en était à sa quatrième tentative, chaque fois sous la bannière d'un parti différent, cette fois le parti Vamos (« Allons-y »).

Le deuxième tour des présidentielles l'a opposé à Sandra Torres, l'ex-épouse du président Álvaro Colom (au pouvoir de 2008 à 2012), aussi tenace que lui dans son aspiration à la présidence puisqu'elle en était à sa troisième tentative consécutive après avoir divorcé de Colom, la Constitution empêchant les membres de la famille d'un président de se porter candidats. Accusée de financement illicite lors de la campagne électorale de 2015 – avec son parti l'Unité nationale de l'espoir –, elle est en détention depuis le 2 septembre dernier.

Dans cette élection marquée par un taux d'abstention élevé (plus de 57 %), c'est le vote anti-Torres, une figure davantage associée à la vieille classe politique par la population, qui a permis à Giammettei de l'emporter. Bien que le slogan de son parti soit « Pour un Guatemala différent », le nouveau président – qui entrera en fonction le 14 janvier prochain – est pourtant loin de représenter une rupture et se présente plutôt comme un mélange des deux derniers présidents, combinant droite conservatrice et militarisme. En effet, pour réduire la criminalité et le narcotrafic, Giammettei promet une politique de *mano dura* (main de fer) grâce à la création d'un conseil national de sécurité et au retour de la peine de mort. Rappelons qu'il a lui-même été emprisonné quelques mois en 2010, à la suite de l'exécution extrajudiciaire de sept prisonniers, en 2006, alors qu'il était directeur du système pénitentiaire national. Il fut libéré faute de preuves.

Giammettei est parfois surnommé Jimmytei en raison de sa ressemblance avec le président sortant, Jimmy Morales. Ce dernier, comédien professionnel, avait remporté les élections de 2015 avec le slogan « Ni corrompu, ni voleur », après l'éviction du pouvoir du président Otto Pérez Molina et de la vice-présidente, Roxana Baldetti, grâce au travail de la Commission internationale contre l'impunité et la corruption au Guatemala (CICIG). Lors de ce « printemps » de 2015[1], le pays vibrait au rythme des manifestations, dans un contexte de ras-le-bol généralisé.

Cependant, la mascarade de Jimmy Morales n'a pas duré et le masque est vite tombé de cet acteur évangélique qui a choisi de porter les couleurs d'un parti de la droite conservatrice fondé par des militaires vétérans, le Front de convergence nationale. Lorsque les enquêtes de la CICIG l'ont ciblé directement ainsi que ses proches, Morales a rapidement changé son fusil d'épaule dans la lutte anti-corruption et il a refusé de renouveler le mandat de la Commission qui bénéficiait pourtant du soutien de 72 % de la population. Elle fut ainsi dissoute le 3 septembre dernier.

Manifestation contre la corruption au Guatemala, 30 mai 2015.
Photo : Eric Walter/Creative Commons

La CICIG a réussi à faire juger plus de 600 personnes et obtenu 400 condamnations – notamment de hauts fonctionnaires. Elle a démantelé plus de 70 groupes illégaux en plus de révéler que plus de 50 % du financement des partis politiques, en 2015, était issu de la corruption et du crime organisé. C'est sans surprise que la grande majorité des 19 prétendants à la présidence en 2019, dont Giammattei, se sont prononcés contre cette Commission.

Un autre coup de théâtre qui est venu anéantir tout espoir réaliste de changement à court terme au Guatemala a été la révocation de la candidature de Thelma Aldana, l'ancienne procureure d'État qui a travaillé étroitement aux côtés de la CICIG. Elle a été destituée à la suite d'une plainte déposée par un parti adverse alléguant la création d'emplois fictifs durant son administration. Son retrait forcé de la course a été décrit par une juge comme une vengeance des mêmes puissants intérêts qu'Aldana avait combattus. Contrainte à l'exil, cette dernière a dit être victime d'un État pris en otage par ce qu'elle nomme le pacte des politiciens corrompus.

Au moment d'écrire ces lignes, la situation politique au Guatemala est tendue, le président Morales ayant décrété l'état de siège dans 22 municipalités du nord-est du pays le 3 septembre dernier, à la suite de l'assassinat de trois soldats. Cette région est le théâtre de confrontations entre narcotrafiquants, militaires, entreprises d'extraction de ressources naturelles et la population locale q'eqchi', dont une grande partie souffre toujours de non-reconnaissance territoriale de la part de l'État. L'absence de la CICIG ne présage rien de bon pour les années à venir, tout comme les attaques du président du Congrès et de nombreux députés contre la Cour constitutionnelle, en raison de décisions prises par celle-ci à l'encontre des intérêts du « pacte des corrompus ».

1. Voir M.-D. Langlois, « Le "Printemps guatémaltèque" ? », *Relations*, nº 780, octobre 2015.

Contre le profilage racial à Montréal

En août dernier, la Cour supérieure a autorisé la Ligue des Noirs du Québec (LNQ) à mener la poursuite qu'elle intente contre la Ville de Montréal. La Ligue réclame une somme de quatre millions de dollars dans un recours collectif regroupant près de 500 personnes ayant été victimes de profilage racial lors d'interventions policières. C'est la première fois qu'un tel recours collectif est intenté à ce sujet contre le Service de police de la Ville de Montréal, d'où son importance historique. Pour des raisons de contrôle de son image et de sa « communication », le traitement des plaintes au cas par cas et leur règlement hors cour étaient jusqu'alors l'option priorisée par le corps de police montréalais.

Migrants haïtiens aux Bahamas

Les Bahamas sont un lieu de passage pour les Haïtiennes et les Haïtiens qui tentent, de manière clandestine, d'atteindre par bateau les côtes de la Floride. Sur les îles d'Abaco et de Grand Bahama et à Nassau, la capitale, des communautés haïtiennes se sont ainsi établies. Mais en septembre dernier, l'ouragan Dorian a détruit les habitations précaires aménagées par ces populations en déplacement. Deux bidonvilles, Pigeon Pea et The Mudd, ont été complètement rasés. Forcés de se déplacer, les survivants haïtiens redoutent les tensions avec les habitants locaux, qui voient dans leur relocalisation un problème de plus compromettant, à leurs dépens, la reconstruction des infrastructures bahamiennes. Source : RFI

Centre de détention contesté

La construction d'un nouveau centre fédéral de détention pour migrants a commencé le 5 juillet dernier, à Laval. Dès la fin août, Tisseur Inc., l'entrepreneur général du projet, s'est vu accorder une injonction judiciaire temporaire contre le réseau de lutte pour la justice Solidarité sans frontière, qui s'oppose à la construction du centre. Cette décision de la Cour supérieure a été prise en réaction au « piquetage d'information festif » du 22 août, organisé par les membres du réseau. Des affiches placardées sur les murs extérieurs des bureaux de Tisseur Inc. ont aussi été vues comme du vandalisme par la Cour, justifiant ainsi sa décision de permettre le judiciarisation des opposants.
Voir : < solidarityacrossborders.org >.